Image not found or type unknown

Chèque vacances et chèque cadeau

Par **Dechnik AGNIESZKA**, le **20/12/2016** à **11:43**

Bonjour,
Je suis en CDI depuis début septembre 2015 en laboratoire, j'ai eu un accident de travail mi-avril 2016 depuis je suis en arrêt.

Mes collègues ont reçu en juin des chèques vacances, moi non.
Ainsi que la en décembre elles ont reçu des chèques cadeaux, moi toujours rien.

Ne répondent pas à mes messages j'ai appel la Drh qui m'informe que je n'y es pas droit puisque j'étais absente.

Est ce possible ?
Cordialement.

Par **P.M.**, le **20/12/2016** à **12:23**

Bonjour,
Vous pourriez, par lettre recommandée avec AR ou à la rigueur mail, rappeler à l'employeur qu'en plus une période d'absence pour accident du travail est du temps de travail effectif et que sa pratique pourrait être considérée comme discriminatoire, qu'il faudrait donc qu'elle justifie sa décision...
Vous pourriez aussi vous rapprocher des Représentants du Personnel pour qu'ils défendent votre cause avec les mêmes arguments...

Par **Dechnik AGNIESZKA**, le **20/12/2016** à **12:31**

Malheureusement, je fais partie d'un regroupement de laboratoire il est très difficile de trouver des réponses ont vous balade d'un laboratoire à un autre.

Par **P.M.**, le **20/12/2016** à **12:35**

Je ne vois pas le rapport et à quel propos...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés